



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 15 FÉVRIER 2019 COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale de la Retraite Sportive Champagnolaïse est ouverte le 15 février 2019 à 14 heures 30.

56 personnes sont présentes et 8 ont donné pouvoir.

Le Président ouvre la 8^{ème} Assemblée Générale et remercie Joël BOIVIN, Président du CODERS et M. VUILLEMIN, représentant la municipalité, de participer à notre réunion.

1. RAPPORT MORAL

Le Président indique que lors de l'A.G. 2018, il avait quelques doutes sur la saison 2018, mais au fil des semaines, les activités ont fonctionné sur un bon rythme.

Il remercie les animateurs, futurs animateurs et toutes les personnes qui ont œuvré pour la bonne marche du club.

Remerciements également à la secrétaire et à la trésorière.

Toutes les activités se sont bien déroulées, sans incident, ni accident, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Il souhaite une bonne saison 2019, et surtout dans le même esprit.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 -BILAN DE LA SAISON 2018

La saison s'est terminée avec 77 adhérents, en évolution constante depuis 2 ans ; sans doute en raison des activités proposées et au tarif de la cotisation.

Activités

- Randonnées : très peu d'annulation.

Remerciements à Jacques qui nous fait connaître le passé historique de notre région.

- Gym : aucun souci

- cyclo : certains horaires décalés en

raison du temps,

- VTT : 6 sorties

- Informatique.

Formation 2018

PSC1 : 2 personnes

FCB : 5 personnes

M1 : 5 personnes

Séjours et Manifestations

- en janvier : galette des rois le 12 janvier 2018

- Soirée fondue à la Chancelle le 24 février 2018

- séjour dans les Vosges (du 11 au 16 juin 2018)

- journée de convivialité à Syam (70 convives) le 4 juillet

- plusieurs sorties proposées par les adhérents (rando gourmande avec AOC, désalpe à St Cergue)

- Forum des associations le 8 septembre : chaque édition nous apporte environ 10 adhérents supplémentaires. Le Président remercie la Municipalité pour l'organisation de ce forum.

3 -RAPPORT FINANCIER

Recettes totales 2018 ; 7305,20 € dont

cotisations : 3 724,20 €

remb frais formation 2017 : 219 €

subvention Champagnole : 150 €

don Crédit Mutuel : 150 €

participation adhérents à la journée de convivialité: 690 €

Sponsors pour tenues de sport : 1400 €

Paiement tenues cyclo par adhérents : 964 € et dépôt fond de caisse : 8 €

Dépenses 2018 : 5 470,60 €

dont

frais bancaires et postaux : 48,78 €

frais d'assemblée : 724,06 €

fleurs : 19,50 €

abonnement Openrunner: 69 €

fournitures cartouches encre, petit matériel, cartes : 505,86 €

tenues cyclo : 1 765,80 €

part reversée à la fédération : 2 337,60 €

solde : au 31/12/2018, nous disposons de 3 572,80 € sur le compte bancaire (solde au 31/12/2017 de 1 738,20 et un bénéfice 2018 de 1 834,60 €)

Dans le budget des tenues : Gérard Bobiwsky a obtenu 1 400 € de dons des sponsors.

La participation des acquéreurs s'élève à 964,80 €. Reste donc 598,20 pour les prochains achats de tenue.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4 – SAISON 2019

90 adhérentes au 31/12/2018.

Les activités sont reconduites comme en 2018

- rando à la journée le lundi,

- gym le mardi matin,

- informatique le mercredi après-midi,

actuellement, une formation est entreprise avec Kevin Morel, de 13 h 30 à 17 h. Ensuite, on reprendra de 14 h à 16 h.

à voir dans le futur, selon les besoins.

- rando le jeudi après midi,

Dans la mesure du possible, 2 parcours seront proposés ; 1 petit parcours de 4 à 6 km et un de 9 à 12 km.

- cyclo le vendredi AM, à 14 h en été, 13 h30 à l'automne.

- VTC, le mercredi matin, à la fraîche.

FFRS Retraite sportive champagnolaïse

Siège et adresse postale : chez M. Michel Lacroix – 1, avenue Voltaire – 39300 CHAMPAGNOLE – Tél. : 06 84 23 56 43
Courriel : ffrs39champa@gmail.com – Internet : ffrs39champa.jimdo.com



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 15 FÉVRIER 2019 COMPTE-RENDU

Festivités 2019

- Galette des rois : le 15 janvier, au centre aéré ; cette salle sera conservée pour la journée convivialité.

- Fondue à la Chancelle: le 23 février, 70 inscrits

- Repas au Lycée des Vignes d'Arbois : le 12 mars à midi, salle complète, 32 inscrits.

Une autre date a été programmée, le 5 mars, mais ensuite annulée, seuls 2 inscrits.

- En juin, avec RESTOR, 2 personnes iront à Morzine.

- Actuellement une proposition d'un séjour itinérant sur 5 jours. Inscriptions jusqu'au 25 février.

- on peut envisager de refaire un séjour dans les Vosges,

Gérard Bobiwsky précise qu'en juin, seule la 1^{ère} semaine reste possible.

Ce serait donc plutôt à l'automne

- Journée de convivialité le 04 juillet, au centre aéré.

Formations :

- PSC1 : actuellement pas d'inscrit mais si des volontaires veulent se former, qu'ils se fassent connaître.

- FCB : 1 personne du 06 au 07 mars

- M1 : 2 personnes

- M2 : 3 en septembre à Doucier, et 1 à Pralognan pour la rando de + de 1000 m.

Le président invite toutes les personnes qui souhaiteraient devenir animateurs à

se signaler.

5 – OBJECTIFS BUDGETAIRES 2019

Recettes prévisionnelles : 3 456€

dont

- cotisations : 3 306 € en recettes
subvention de la Ville : 150 €,

Dépenses prévisionnelles : 3456€
dont

- versement à la FFRS : 2 088 €

- formation des animateurs : 483 €

- frais bancaires : 45 €

- pot d'accueil : 330 €

- matériel : 200 €

- frais administratifs : 150 €

- abonnement Jimdo et Openrunner : 160 €

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Licences 2019-2020 : le tarif actuel de 38 € est maintenu, sachant que 24 € sont reversés à la FFRS.

Bien évidemment, si cette dernière venait à décider d'une augmentation, celle-ci sera répercutée sur la cotisation des adhérents.

Il est rappelé que l'adhésion à la FFRS permet une couverture assurance.

Le Président propose l'achat de tee shirts au logo de la retraite sportive pour tous. Matière, forme et couleur à choisir. Les membres semblent intéressés par un maillot respirant, de couleur rouge.

L'idéal serait d'avoir un lot de tailles différentes, afin que les adhérents

puissent essayer.

Michel rappelle que la sécurité est l'affaire de tous, que nous ne sommes pas seuls sur la route et devons respecter les autres usagers.

L'achat de gilets haute visibilité, trousse de secours, sifflets, ainsi qu'un jeu de talkies walkies sera effectué.

Parole est donnée à Joël Boivin :

Joël rappelle que le CODERS est une structure pour les 9 clubs du département. 3 € par adhérents lui sont versés.

Il passe beaucoup de temps à rechercher des subventions.

Pour notre club, cette structure a dépensé 14 700 € en 2017 pour la formation, 22 800 € en 2018 alors que nous ne lui avons versé que 2 400€ ; N'ayant actuellement que 2 instructeurs, des formations ont été supprimées.

Il reste actuellement 2 stages rando à boucler, et un de tennis de table.

Joël insiste sur la responsabilité de l'organisateur d'une sortie en cas d'accident.

M.VUILLEMIN de la mairie de Champagnole a apprécié de participer à cette A.G., qui lui a permis de connaître notre club.

En 2019, nous n'avons pas d'élection, mais en 2020, M. Lacroix, M. Werner et C. Chauvin arriveront au terme de leur mandat.

C. Chauvin laissera alors le poste de secrétaire.

La réunion se termine par le verre de l'amitié à 16h.

Le 2 mars 2019

La secrétaire

C. CHAUVIN

Le Président,

M. LACROIX

FFRS Retraite sportive champagnolaise

Siège et adresse postale : chez M. Michel Lacroix – 1, avenue Voltaire – 39300 CHAMPAGNOLE – Tél. : 06 84 23 56 43
Courriel : ffrs39champa@gmail.com – Internet : ffrs39champa.jimdo.com